

Public

- Tout conducteur

Prérequis

- Etre titulaire :
 - Du titre professionnel ECSR,
 - de l'autorisation d'enseigner
 - Des catégories B, BE, C ,CE et D du permis de conduire
- Le CCS permet d'obtenir l'autorisation d'enseigner les formations du groupe lourd à condition de remplir les conditions suivantes :
- Etre titulaire du permis de conduire de la catégorie B dont le délai probatoire fixé à l'article [L. 223-1](#) est expiré + catégorie CE + catégorie D
 - Remplir les conditions d'aptitude physique, cognitive et sensorielle requises pour l'obtention du permis dont les modalités sont fixées par arrêté.
 - Remplir les conditions de moralité (Cf. articles L.212-2 et R.212-4 du code de la route), vérifiées par les services préfectoraux (du Département de domicile) sollicités.

Positionnement pédagogique

- Evaluation de la conduite personnelle
- Etude d'un scénario pédagogique et présentation
- Un entretien individuel sur la motivation pour le métier, les représentations, l'expérience professionnelle et analyse des différents parcours

Durée

- 245 h 00 en centre

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel.
- La formation se réalise par parcours continu
- Alternance de séances de face à face, simulation, ludopédagogie, mises en situation, études de cas, quizz ...

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Suivi de l'exécution

- Feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur
- Livret de suivi de formation du stagiaire

Documents remis

- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation

Nous sommes particulièrement sensibles à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensations disponibles

Nous contacter

grechformation@wanado.fr
04.91.45.38.43



CCS Groupe Lourd

TITRE PROFESSIONNEL E.C.S.R.

Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière

Objectifs généraux

- ◆ Animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules du groupe lourd en circulation et hors circulation
- Arrêté du 20 avril 2016 relatif au titre professionnel d'enseignant(e) de la conduite et de la sécurité routière*

Tarif Formation -et Dates

- ◆ Modalités de prises en charge et/ou financement nous contacter
- ◆ Dates : nous contacter pour connaître les dates et lieux des prochaines sessions

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ...
- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen (jury de professionnels)

Validation

- ◆ Certificat Complémentaire de Spécialisation groupe lourd du Titre professionnel d'Enseignant (e) de la conduite et de la sécurité routière (ECSR).
- ◆ Niveau : 5
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés : Sans objet
- ◆ Code RNCP : 35329
- ◆ Format code : 31802



Agrément

- ◆ Agrément pour la formation délivré par le Préfet
- ◆ Agrément technique du centre pour la session d'examen délivré par la DDETS

Indicateurs de Résultats

- ◆ Taux de satisfaction : 95 %
- ◆ Taux de réussite : 100 %
- ◆ Nombre de stagiaire : 8

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	ANIMER DES ACTIONS DE FORMATION A LA CONDUITE EN SECURITE DES VEHICULES DU GROUPE LOURD EN CIRCULATION ET HORS CIRCULATION	245 h 00
<p>Le cadre réglementaire s'appliquant à la conduite d'un véhicule du groupe lourd</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les conditions de l'inscription, d'examen et d'obtention des catégories des véhicules du groupe lourd du permis de conduire 2. Les normes et les réglementations relatives à la conduite des véhicules du groupe lourd : les obligations techniques, les obligations relatives à la conduite d'un véhicule du groupe lourd, la législation sociale, la formation initiale et continue, la visite médicale... 3. La réglementation relative au transport des marchandises dangereuses 4. La réglementation spécifique au transport d'enfants 5. Les documents réglementaires du transport routier de voyageurs et de marchandises 6. Responsabilités et assurances. La sécurité routière des véhicules du groupe lourd 7. Le REMC appliqué à l'enseignement de la conduite des véhicules lourds 8. Le panorama socio-économique du transport routier : rôle des transports routiers de voyageurs et de marchandises en France, en Europe et à l'International ; l'organisation de la profession des transports routiers : les acteurs principaux et leur rôle... 9. L'accidentologie relative aux véhicules groupe lourd : évolutions statistiques ; système homme/véhicule/environnement ; notions de risque routier ; analyse des causes à partir des grands thèmes de la sécurité routière relatives aux véhicules du groupe lourd ; les infrastructures routières et les gênes occasionnées par les véhicules du groupe lourd... 10. Les principes généraux du développement durable appliqués à la conduite des véhicules du groupe lourd 11. Typologies et préventions des risques : risques généraux d'insécurité routière occasionnés par l'utilisation du véhicule ; risques d'insécurité et nuisances occasionnées par la conduite d'un PL ; risques et maladies professionnelles ; risques liés au transport de marchandises... <p>Conduite personnelle en sécurité en circulation</p> <p>Les caractéristiques techniques des véhicules du groupe lourd</p> <ol style="list-style-type: none"> 12. Typologie des véhicules du groupe lourd 13. Les caractéristiques techniques et de fonctionnement des différents types de véhicules du groupe lourd 14. Mécanique élémentaire des véhicules du groupe lourd : emplacement, rôle et fonctionnement des principaux organes et équipements du véhicule, les évolutions technologiques et leurs impacts sur la conduite et la sécurité des usagers... 15. Les éléments constitutifs d'un véhicule en termes de sécurité passive et active 16. Les vérifications préalables à l'utilisation d'un véhicule du groupe lourd. Les déplacements des véhicules du groupe lourd. 17. Dynamique et forces physiques s'appliquant aux véhicules du groupe lourd 18. Les spécificités liées aux déplacements d'un véhicule du groupe lourd 19. L'adaptation des comportements en situation de conduite. Conduite et manœuvre d'un véhicule du groupe lourd en circulation 20. L'application des contrôles préalables à la conduite et à la manœuvre 21. La conduite et manœuvre en sécurité et dans le respect des principes généraux du développement durable 22. L'anticipation des risques de la conduite et de la manœuvre en interaction avec l'environnement 23. Les comportements sécuritaires à adopter en cas de situations à risque / situation dégradée <p>L'enseignement de la conduite d'un véhicule du groupe lourd en sécurité</p> <p>Les véhicules d'enseignement du groupe lourd</p> <ol style="list-style-type: none"> 24. Technologie du véhicule d'enseignement et de ses équipements 25. Conduite et manipulation en sécurité d'un véhicule à double commande. L'enseignement de la conduite d'un véhicule du groupe lourd 26. Psychopédagogie appliquée à la conduite d'un véhicule groupe lourd : typologie des publics ; leurs attentes sociales et professionnelles ; les impacts sur la pédagogie de l'enseignement de la sécurité et de la conduite routière d'un véhicule du groupe lourd 27. Les principales difficultés d'apprentissage et les techniques de remédiation 28. L'anticipation de risques potentiels inhérents à l'enseignement de la conduite d'un véhicule du groupe lourd 29. La préparation et l'animation d'une séance de formation à la conduite d'un véhicule du groupe lourd hors circulation 30. La préparation et l'animation d'une séance de formation à la conduite d'un véhicule du groupe lourd en circulation 31. L'application des consignes de sécurité et d'alerte en cas d'accident <p>Pédagogie des cours en salle (théorie et appliquée en situation réelle)</p> <p>és d'apprentissage sont correctement identifiées. La remédiation est adaptée à la difficulté d'apprentissage.</p> <p>APPRECIER LA DYNAMIQUE DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER ET EN IDENTIFIER LES RISQUES POTENTIELS La prise d'information concerne la globalité de l'environnement. Les indices sont hiérarchisés par rapport aux risques potentiellement associés. Les indices détectés sont pris en compte dans les comportements de conduite ou dans l'enseignement. Les informations sont partagées avec l'apprenant.</p>		<p>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</p> <p>Cours Théoriques collectifs</p> <p>Salle équipée d'un ensemble multimédia</p> <p>Ressources pédagogiques</p> <p>Véhicules auto école Catégories CE et D</p>